|  |
| --- |
| **Accord cadre national :**  **Marché national de fourniture de matériel électrique professionnel** |
| MARCHé PUBLIC |
| CADRE DE Réponse technique  2025009 |

|  |  |
| --- | --- |
| **A°) Identification du candidat** |  |

Nom : Raison sociale

Adresse :

Tél. : Courriel :

Chiffre d’affaires (année N-1) :

|  |  |
| --- | --- |
| **B°) Identification des responsables du suivi national** |  |

**B.1 Contact commercial**

Nom et prénom : Fonction :

Téléphone : Courriel :

**B.2 Contact administratif**

Nom et prénom : Fonction :

Téléphone : Courriel :

**B.3 Contact qualité/ transition écologique**

Nom et prénom : Fonction :

Téléphone : Courriel :

|  |  |
| --- | --- |
| **C°) Identification des responsables du suivi local pour les adhérents internes et externes** |  |

Le candidat remplit et reproduit le cadre ci-dessous pour chaque responsable commercial en fonction de la localisation géographiques des adhérents (internes et externes).

Région/ académie :

Nom et Prénom : Fonction :

Téléphone : Courriel :

|  |  |
| --- | --- |
| **D°) Communication des fiches techniques et fiches de données sécurité** |  |

Le candidat joint en annexe du CRT, sous format électronique, rédigées en langue française pour l’ensemble des articles indiqués au DQE, les documents suivants :

- Fiches techniques industrielles (FT), c’est-à-dire rédigées par les fabricants. Ces FT permettront au fabricant de fournir les informations nécessaires à l’identification, au transport, à l’installation, à l’utilisation, à l’entretien, à la mise hors service et à l’élimination du matériel électrique.

- Fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

- Les Profils Environnementaux des Produits (PEP Eco passeports)

Les fiches techniques **actualisées** (dernière mise à jour) seront **classées** dans l’ordre du DQE.

Les FT devront *à minima* indiquer :

- L’identification et la description du matériel électrique

- Informations sur l’installation et le montage

- Informations sur le fonctionnement et l’utilisation

- Informations sur l’entretien du matériel électrique

- Informations sur la manipulation, le transport et le stockage, le cas échéant

- Informations sur le démontage et la manipulation des composants

- Certification et normes respectées

- la Classe énergétique des matériels concernés

- Description des étiquettes énergétiques

- Nom du fabricant

- Pays de fabrication

- Certifications des sites de fabrications (si applicables)

- Critères réglementaires, si applicables

Les FT des articles concernés seront complétés d’une Analyse du Cycle de Vie inclue dans une description du profil environnemental du produit du type ou équivalent au PEP enregistré au titre du Programme PEP ecopassport® au sens de la norme ISO 14025.

Les caractéristiques environnementales et sanitaires des équipements seront précisées en annexe des FT par des fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES).

Les équipements de **classe énergétique F** ou supérieure à F (G, H…) seront à **exclure de la consultation**.

|  |  |
| --- | --- |
| **E°) Consignes** |  |

Le candidat devra compléter intégralement chacune des rubriques du cadre de réponse technique (CRT).

Dans le cas où les réponses au CRT seraient à retrouver dans des documents annexes (Dossier technique ou manuel RSE par exemple), elles seront **obligatoirement** précisées par le nom, le chapitre et la page du document.

Les chapitres du CRT non renseignés seront considérés **« en absence de réponse du candidat »** et obtiendront une note nulle (zéro), même dans le cas ou des documents annexes non indiqués au CRT permettraient d’obtenir des éléments de réponse.

Les candidats devront compléter le CRT directement à la suite des différentes rubriques.

Le nombre de lignes ou caractères de réponse pour chaque point du CRT n’est pas limité.

Le candidat est informé qu’il est indispensable de joindre tout document, certificat ou attestation permettant de vérifier le respect des éléments indiqués, qu’il soit ou non le fabricant des articles faisant l’objet du marché.

Les barèmes de notation des points F, G et H du CRT sont indiqués au R.C (annexe n°1 au R.C)

Les notes maximales seront attribuées aux candidats répondant à l’ensemble des critères évalués. La communication de réponses argumentées sera valorisée, notamment par la fourniture d’éléments chiffrés et données factuelles.

|  |  |
| --- | --- |
| **F°) Conditions logistiques d’éxécution du marché** |  |

Le candidat présentera l’organisation ainsi que les moyens humains et techniques lui permettant de mesurer ces capacités logistiques, notamment :

* La description de la flotte logistique ou les contrats de prestations externes,
* Les capacités de stockage…

**F.1. Modalités de commande**

Les candidats décriront leur processus de commande, en particulier leurs ressources en télévente, service après-vente et d’assistance des utilisateurs.

**F.2. Logistique et approvisionnements**

Les candidats fourniront une description détaillée des flux physiques des produits.

Ils présenteront leurs procédures de :

- Gestion des approvisionnements :

Les candidats présenteront le nombre, la localisation (sur le territoire national) et la capacité **globale** de stockage des plateformes logistiques relevant du marché.

Ils seront évalués en fonction des surfaces factuelles (en m2) des sites de stockages, mais également leur capacité à prévenir et gérer les ruptures d’approvisionnement.

Les taux de rupture des années N-1 et N-2 seront indiquées. Les plans d’action correctifs associés devront également être présentés.

- Gestion logistique :

Les candidats présenteront leurs processus de livraison. L’utilisation d’une flotte interne et ou l’appel à des sous-traitants sera précisée.

Le nombre et le type des camions sera indiqué.

La mise en place de certifications des systèmes logistiques ou de démarche équivalente sera valorisée en termes de notation.

Les délais de livraison seront précisés. Les délais les plus courts seront les mieux notés.

Les délais de pré-commandes spécifiques à certains articles seront précisés par le titulaire du marché lors de la mise au point consécutive à l’attribution du marché.

Les candidats présenteront l’ensemble de leurs indicateurs ou tableaux de bord de suivi permettant d’évaluer leurs performances logistiques. Les critères de l’année N-1 seront fournis et évalués.

Les dispositifs en cas **d’urgence ou dépannage** seront également décrits.

**F.3 Plan de continuité d’activité**

Le candidat présentera l’ensemble des moyens matériels, de management et organisationnels prévus en cas de crise majeure afin de satisfaire à ses obligations contractuelles.

Les candidats veilleront à envisager l’ensemble des facteurs de crise envisageables (logistiques, sanitaires...).

|  |  |
| --- | --- |
| **G°) Politique RSE** |  |

Les informations fournies seront conformes à la directive CSRD. Le périmètre de la RSE évoqué sera conforme aux thématiques évoquées dans la norme [ISO 26000.](https://www.iso.org/fr/iso-26000-social-responsibility.html)

L’objectif de ce chapitre est de mesurer la contribution des candidats aux enjeux du développement durable

**G.1. Impact sociaux-économiques et environnementaux de l’activité**

Chaque candidat décriera sa politique générale en matière de RSE.

Les critères de notation seront en particulier basés sur la stratégie en termes de réduction des consommations :

- des ressources naturelles,

- des dépenses énergétiques,

- de l’écoconception des produits et des emballages.

Les mesures en faveur de la réduction de l’émission des GES (gaz à effet de serre) liés en particulier au transport et à la logistique sont particulièrement attendus.

Les candidats présenteront les tableaux de bord relatifs aux mesures de l’impact environnemental de son activité globale.

Les plans d’action et objectifs chiffrés devront être précisés.

Les candidats présenteront leurs actions en faveur d’une politique sociale responsable et durable.

Les indicateurs de suivi de l’impact social de l’activité seront présentés en incluant les objectifs chiffrés d’évolution pour chacun des principes décrits.

L’impact territorial économique et social de l’activité de l’entreprise devra faire l’objet d’exemple concrets et mesurables.

Les candidats préciseront la mise à disposition de matériel recyclé ou dit de seconde main.

Une démarche de certification du management environnemental type ISO 14001 ou équivalent sera appréciée par une notation supérieure.

**G.2. Achats écoresponsables**

Le candidat décrira sa stratégie de sélection de fournisseurs ou fabricants, relevant de pratiques environnementales vertueuses.

Les moyens de contrôle, chartes des achats, engagement de la direction(…) permettront d’évaluer les offres de façon optimale.

|  |  |
| --- | --- |
| **H°) Responsabilité élargie et economie circulaire** |  |

**H.1. Filières de traitement**

Les candidats présenteront leurs dispositifs pour la collecte, la revalorisation ou le recyclage des déchets issus de l’activité des adhérents.

L’organisation des solutions de collecte, de réutilisation et de recyclage adaptées aux produits seront décrites de façon détaillée.

**H.2. Impact social**

Conformément au décret n° 2024-134, article 58 de la loi AGEC, les candidat préciseront la possibilité d’acquérir des biens issus du réemploi (ou seconde main) reconditionnés ou des biens neufs comportant de la matière recyclée.

Le candidat présentera ses statistiques d’achats de ces produits durables durant l’année N-1.

|  |  |
| --- | --- |
| **I°) Délais et modalités de livraison** |  |

**1) Délais, plage horaire et coûts supplémentaires de livraison**

|  |  |
| --- | --- |
| **Délai et plage horaire de livraison** |  |
| Délai de livraison à compter de la réception du bon de commande |  |
| Délai de livraison en cas de demande urgente ou de dépannage |  |
| Plage horaire de livraison |  |
| Montant HT du franco |  |
| Frais supplémentaires HT en cas de commande inférieure au franco de port |  |

**2) Modalités de commande**

Le candidat indique les moyens mis en œuvre pour les commandes (cocher les cases) :

Une adresse électronique

Un numéro de fax

La prise en compte d’une commande d’un adhérent est confirmée par un accusé de réception :

Oui  Non

La Centrale d’Achats encourage la mise en œuvre de modalités de commande dématérialisées. Ce sont notamment :

- une connexion entre l’environnement d’achat des adhérents et la solution web des candidats de type « punch out » ou équivalent.

Ces systèmes de commandes devront appliquer les conditions contractuelles des articles négociés (prix, frais de port…), et de rapatrier les commandes dans l’environnement de validation des candidats.

- remplacement les documents papier tels que les bons de commande ou les factures par la communication documents commerciaux dans un format standard, type EDI ou équivalent.

Ces éléments ne feront pas l’objet d’ une notation mais pourront être décrits par les candidats.

|  |  |
| --- | --- |
| J**°) Signature et engagements** |  |

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Qualité :

Société :

Certifie que, par le présent cadre de réponse technique, les produits pour lesquels je présente une offre sont :

Conformes aux réglementations Européennes et Françaises

Les produits indiqués comme tels, respectent les critères normatifs annoncés

Je m’engage à informer le pouvoir adjudicateur, sans délai, de tout changement de caractéristiques techniques ou d’origine des produits. \*

Je m’engage, durant toute la durée du marché, à me conformer à toutes les évolutions réglementaires liées à mon secteur d’activité. \*

Je m’engage à transmettre, durant toute la durée du marché, toute actualisation des certificats et labels transmis lors de la consultation initiale. \*

Je m’engage durant toute la durée du marché, à accepter, sur simple demande, les visites d’audit du pouvoir adjudicateur ou un de ses représentants, sur tous les sites de production des références du marché afin d’en vérifier la bonne exécution. \*

\*cocher les cases pour indiquer votre accord.

Toute case non cochée fera l’objet d’un courrier justificatif à annexer au CRT.

Le candidat

(Représentant habilité à signer le marché)

A , le

Le candidat   
 *(représentant habilité pour signer l’accord cadre)*